

25 millions de Propriétaires

11, quai Anatole-France 75007 Paris
© 01 44 11 32 52 - Fax 01 45 56 03 17
25millionsdeproprietaires@unpi.fr

Gérant, directeur de la publication
Christophe Demerson

Directeur
Pierre Hautus

Président du comité de rédaction
Jean Ferrando

Rédaction en chef
Nadine Cazalbou

nadine.cazalbou@unpi31.fr
PECI/Presse, 63, rue Alsace-Lorraine
31009 Toulouse Cedex 6 ☎ 05 62 30 15 36

Ont collaboré à ce numéro

Jean-Jacques Allières, Arnaud Couvelard,
Nadine Cazalbou, Henri Chesnelong,
Bertrand Desjuzeur, Béatrice Girard,
Pierre Hautus, Anne Mortreux, Mickael Terrom.

Secrétariat de rédaction : PECI

Abonnements

Nathalie Ramond
© 01 44 11 32 46 ou 01 44 11 32 52
25millionsdeproprietaires@unpi.fr

Éditeur

La Presse immobilière
SARL au capital de 1 524,49 € - RCS B 304 455 009
Durée : 75 ans à compter du 1^{er} janvier 1951
Siège social : 11 quai Anatole-France 75007 Paris
Associés : UNPI à 90 %

Publicité

Patricia Dumons-Souverain
PECI ☎ 05 62 30 15 39
patricia.dumons-souverain@unpi31.fr

Iconographie :

- fotolia.com

Conception graphique

Olivier Bosramier

Impression

Imprimerie Menard,
2721 La Lauragaise 31670 Labège

Commission paritaire

N° 0722 K 81970 - ISSN : 2102-0728
Dépôt légal : Mai 2018

Tarifs

Le numéro : 3,50 € - Abonnement 1 an : 30 €
Dom-Tom, étranger : 40 €.

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part « que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration », toute représentation ou reproduction illégale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite – aînéa 1^{er} de l'article 40. Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Selon l'article 34 de la loi du 06/01/78, tout abonné dispose d'un droit d'accès et de rectification pour toute information le concernant. La rédaction des textes publicitaires est réalisée sous la seule responsabilité des annonceurs et ne saurait engager 25 millions de Propriétaires.

Notre publication adhère à



autorité de
régulation professionnelle
de la publicité

Et s'engage à suivre ses
Recommandations en faveur
d'une publicité loyale et
respectueuse du public.



ELAN : pour qui nous prend-on ?



Jean Perrin, président de l'UNPI

Julien DENORMANDIE, Secrétaire d'Etat à la Cohésion des Territoires lance un appel aux propriétaires dans une tribune libre de ce numéro de 25 Millions de Propriétaires.

Monsieur le Ministre, à moi de vous lancer un appel au nom des propriétaires de France : la confiance doit être rétablie en prenant des mesures concrètes dans la loi ELAN. La discussion parlementaire est l'occasion d'introduire des mesures fortes pour les propriétaires.

Je me réjouis que vous constatiez que la confiance n'est plus là chez les propriétaires, nous pouvons travailler à la rétablir si vous entendez notre appel :

- Supprimez l'IFI qui discrimine injustement les investisseurs immobiliers pour des raisons infondées ;
- Laissez aux propriétaires la possibilité d'opter pour le Prélèvement Forfaitaire Unique, qui pourrait compenser la hausse de CSG subie ;
- Mettez en marche une réelle simplification réglementaire dans les rapports locatifs ;
- Abandonnez l'encadrement des loyers qui baissent nos revenus et donc notre capacité d'investissement, notamment dans la perspective d'une rénovation thermique massive ;
- Entendez notre proposition de réforme du conventionnement ANAH pour développer une offre locative adaptée sur tout le territoire.

Les conditions de la confiance se créent et permettent à un marché de se développer. Celui des plateformes de locations touristiques a connu une forte croissance grâce à la confiance et à la simplicité des rapports locatifs. Face à cela, l'offre locative traditionnelle est étouffée par le risque d'impayés et de dégradations du bien, l'impossible expulsion des locataires de mauvaise foi dans un délai court, la complexification des règles, et une inflation fiscale forte. Les bailleurs sont prêts à faire le pari de la confiance seulement si des garanties leurs sont données : leurs inquiétudes ne sont pas sans fondement.

Enfin, les propriétaires sont prêts à entrer dans la numérisation des rapports locatifs, mais ils ne souhaitent en aucun cas que l'Etat en devienne l'intermédiaire. De plus, les propriétaires collectent déjà depuis plus de 10 ans les données des locations via un observatoire indépendant que vous souhaitez aspirer : CLAMEUR.

Monsieur le Ministre, c'est en mettant en place cette révolution que vous rétablirez la confiance, et nous sommes prêts à vous l'accorder. Vous avez les clefs de la confiance, soyez l'artisan de son rétablissement !



UNION NATIONALE DES PROPRIÉTAIRES IMMOBILIERS